



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 avril 2026

Présidence : Madame Elisabeth Dodinet, Maire

Étaient présents : Monsieur Philippe Grousset, Madame Anne Augier, Monsieur Andréas Lemontzis, Madame Amélie Chabbert, Monsieur Christophe Mathieu, Madame Nathalie Lauriol, Monsieur Antony Nakich, Madame Françoise Salgues, Monsieur Jean Claude Valentin, Madame Christine Vayssade, Madame Carine Vila

Étaient absents excusés : Madame Dominique Gabelou, Monsieur Lucien Vayssié, Monsieur Vincent Lombard.

Secrétaire de séance : Madame Carine Vila désignée en début de séance.

1. Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le compte rendu de la dernière séance a été soumis à l'approbation du conseil. Après lecture et discussion, il est adopté à l'unanimité.

Le sujet du CFU n'étant pas réglé, ni validé il ne peut être mis au vote ce jour, le délai ultime pour le vote étant le 30/06/26

2. Vote des quatre taux d'imposition — Taxes foncières

Le conseil municipal a délibéré sur les quatre taux d'imposition applicables aux taxes foncières pour la commune :

- Taux taxe d'habitation : 8,3 %
- Taux non bâti : 41,20 %
- Taux bâti : 28,1 %

Le taux de la taxe foncière reste identique à celui de 2025.

Après examen, le conseil approuve ces taux à l'unanimité.

3. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Madame Elisabeth Dodinet a présenté le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et en a expliqué les enjeux au conseil.

Madame Dodinet propose aux membres du conseil d'organiser une séance explicative dédiée au PLUi avec les référents de la Communauté de Communes. Des échanges ont eu lieu autour des problèmes de délimitation des constructions.

Madame Dodinet a procédé à la lecture de la délibération relative au PLUi. Elle propose de formuler une réserve concernant la parcelle cadastrée AW 264, dont l'achat pourrait être envisagé par la commune pour la future construction d'un centre de secours, ce qui peut exiger un changement d'affectation voire d'accroître la partie constructible de la parcelle.

Le PLUi est approuvé avec le commentaire proposé.

4. Délibération du SMICA — RGPD et dématérialisation

Le conseil a pris connaissance de la délibération du SMICA relative à la RGPD. La proposition d'un abonnement pour la dématérialisation d'un montant de 670 € est approuvé.

5. Régie du camping municipal — Acceptation de la carte bancaire

Le conseil a délibéré sur la mise en place d'un compte DFT pour avoir la possibilité d'accepter les paiements par carte bancaire au camping municipal ; et à la modification des modalités de paiement dans l'acte de régie. Cette mesure est approuvée à l'unanimité par le conseil.

6. Acquisition d'un véhicule pour les employés municipaux

Le conseil a délibéré sur l'acquisition d'un camion et d'un véhicule léger destinés aux employés municipaux. Deux options ont été présentées :

- Achat comptant du camion : 21 000 € carte grise incluse et 1000 € de remise
- Leasing VL

Après délibération, le conseil approuve cette acquisition à l'unanimité et autorise madame Dodinet à signer le contrat de leasing pour le véhicule léger.

7. Ressources humaines — Évolution de grade

Le conseil a examiné la situation de Madame Fabienne Boughlima, actuellement adjointe administrative principale 2^{ème} classe, forte de 32 années d'ancienneté.

Il est proposé la suppression du poste administratif existant et la création d'un poste de rédacteur afin de permettre l'évolution de grade de l'agent concernée. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

8. Plan de sauvegarde — Actualisation

Le conseil a révisé le plan de sauvegarde communal pour tenir compte des changements à apporter dans les responsabilités du fait de l'élection d'un nouveau conseil. Le secrétariat assurera la communication sur ce point.

9. Subventions aux associations

Le conseil municipal a examiné les demandes de subventions des associations. Le total des demandes s'élève à 5 850 €. Après délibération, les décisions suivantes ont été prises :

Association	Montant demandé	Décision
Sport Foot	1 800 €	Approuvé
4 Clochers	1 000 €	800 € Approuvé
Église d'Estable	600 €	Refusé

Joyeux Gourmets	300 €	Refusé
Les Amis du Château	500 €	Approuvé
Carabes	150 €	Approuvé
Comité d'animation	1 500 €	Approuvé
Les Amis du Val d'Olt	500 €	Approuvé

Il est également proposé de réviser le dossier pour les demandes futures de subventions notamment pour intégrer le budget de l'année pour laquelle la subvention est demandée. Le conseil municipal émet le vœu que les associations subventionnées privilégient dans leurs achats le commerce local et notamment l'épicerie municipale.

Concernant l'ADMR une subvention à hauteur de 400 € est allouée

L'examen des subventions pour l'organisme en charge du lâcher des truites et pour les foyers socio-éducatifs sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil.

10. Élections sénatoriales du 5 juin

Le conseil municipal procédera le 5 juin au vote pour les élections sénatoriales et à la désignation des délégués et suppléants qui constitueront le collège électoral.

11. Questions diverses

Épicerie municipale

Discussion autour de la demande de mise en place de 2 jours de repos hebdomadaires les lundi-mardi à la demande de l'épicière. Les échanges se poursuivent avec elle à ce sujet pour trouver une solution qui ne pénalise pas les clients.

Camping — Demande d'un stand pour l'été par les Délices d'Aurée

Le conseil municipal souhaite favoriser le commerce local mais doit prendre en compte les services existants. Madame Dodinet est mandatée pour voir avec le boulanger, qui fournit actuellement un service de livraison au camping, ce qu'il est possible de proposer.

Blog communal

Le projet de film pour le blog est validé. Un accord est donné pour le mettre en ligne.

Chemin piéton du camping au centre bourg

Le conseil municipal s'accorde sur l'intérêt d'avoir un chemin piétonnier entre le camping et le bourg ; différentes possibilités sont à examiner. L'étude de celles-ci est à poursuivre.

Monsieur PUEL

Madame Dodinet fait part au conseil de la demande de certains habitants pour un lieu à son

nom. Différentes possibilités sont examinées. Il est proposé soit le jardin de la médiathèque soit le square situé au carrefour de la rue principale et de la route de la gare. Ces deux lieux font sens car ils sont tous deux liés à la vie de Monsieur Bernard. Puel qui a exercé les fonctions d'instituteur dans l'école située juste au-dessus de l'actuelle médiathèque et s'était personnellement investi auprès des jeunes de la commune pour l'aménagement de ce square. Les lieux seront proposés et discutés avec les demandeurs.

Freddy Solignac — Bail terrain communal

Madame Dodinet informe le conseil de la demande de M. Solignac d'obtenir un bail agricole de 9 ans sur la parcelle communale cadastrée AX 165 pour favoriser l'installation future de son fils comme agriculteur. Après discussion, le conseil municipal souhaite avant toute décision faire un point de l'ensemble des parcelles agricoles communales et des modes de gestion afin de mettre en place une politique d'ensemble sur l'ensemble des modalités de gestion et d'attribution. Il est décidé à l'unanimité qu'aucune décision individuelle ne sera prise avant.

Centre de secours

Madame Dodinet rappelle au conseil la situation du Centre de Secours qui est actuellement dans des locaux trop exigus et insuffisamment adaptés. Même si ce dossier qui doit être coordonné avec le centre de secours départemental peut prendre du temps, il est important que la commune sécurise un terrain adapté pour pouvoir répondre dans le futur.

Vincent Piau — Demande relative au camping

La proposition de Monsieur Vincent Piau concernant une sculpture au camping est refusée.

Possibilité de mise en place d'un lit supplémentaire temporaire à l'EHPAD

Mesdames Dodinet et Lauriol informent le conseil qu'elles ont été informées par les services départementaux de la possibilité d'obtenir pour l'EPHAD un lit supplémentaire temporaire (i.e. séjours de 90 jours maximum). Même si ce dispositif n'est pas idéal (il n'est pas sûr que nous ayons la demande sur le secteur), le conseil mandate mesdames Dodinet et Lauriol avec madame Gabeloux pour avancer ce dossier avec les différents partenaires.

Clôture de séance

La séance est levée à 22h45.

Prochaine séance : le vendredi 29 mai 2026 à 20 heures 30

